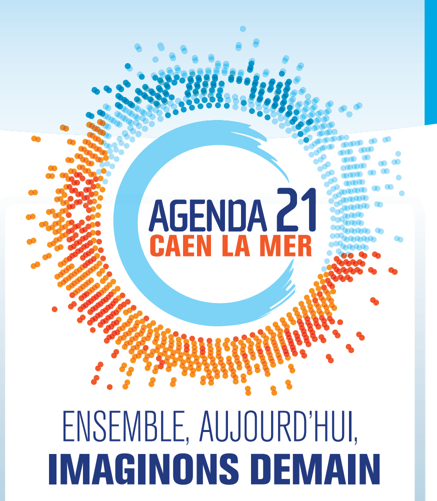




ENSEMBLE, AUJOURD'HUI,
IMAGINONS DEMAIN

L'AGENDA POUR LE 21e siècle

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER • JUIN 2013

UNE SOIRÉE À NE PAS MANQUER : JEUDI 20 JUIN 2013, à 18h00

Caen la mer présente son plan d'actions de développement durable, lors d'une soirée pleine de surprises !

À l'EMN-École de Management de Normandie

Caen la mer s'engage pour le développement durable !

Avec l'Agenda 21, la communauté d'agglomération Caen la mer exprime sa volonté de donner plus de sens à ses politiques publiques ; elle veut faire face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de son territoire comme aux défis planétaires. Avec le volet du Plan Climat Energie Territorial, l'agglomération s'engage pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et se préparer au changement climatique.
Pour que ce territoire devienne un exemple de solidarités, de respect de l'environnement, de consommation et de développement responsables, un lieu où la qualité de vie sera renforcée, une démarche globale est engagée pour un plan d'actions pluri-annuel.



Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer.

Le 11 décembre dernier, nous invitions les citoyens à participer nombreux à l'élaboration de ce plan d'actions. Un pari entendu par plus de 300 personnes qui, de la mi-janvier à début avril 2013, se sont impliquées dans les ateliers de concertation ! Je les remercie chaleureusement pour leur participation active à l'élaboration de plus de 500 propositions d'actions !
Synthétisées et hiérarchisées, ces propositions nous conduisent désormais à un ambitieux plan de plus de 100 actions qui sera présenté le 20 juin.
Écrit avec les citoyens, ce programme ne pourra vivre sans l'exigence de citoyens encore plus nombreux.

DES VALEURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, DE SERVICE PUBLIC ET DE SOLIDARITÉ

L'Agenda 21 ne peut exister sans une vie démocratique forte. Après le temps du diagnostic des atouts et des fragilités de notre territoire, est venu, depuis janvier 2013, celui de la co-construction du programme d'actions. Les 6 axes de l'Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial touchent à l'ensemble des domaines du développement durable (l'environnement, mais aussi le social, l'économie…), Et près de 500 idées d'actions ont été proposées au cours de 28 réunions d'ateliers.
Citoyen, acteur économique du territoire, acteur associatif, agent de la collectivité, chacun a participé à ces réunions en fonction de ses connaissances, de ses intérêts, de ses exigences. Ces échanges se sont révélés conviviaux, créatifs et fructueux. Soumis à la réflexion des services et des élus de Caen la mer, les propositions qui s'en sont dégagées ont ensuite été regroupées et hiérarchisées, **pour constituer aujourd'hui un programme d'actions.** Ce dernier est ambitieux et global : il relève soit des compétences de l'agglomération, soit de thèmes qui, concernant d'autres acteurs, favoriseront une meilleure qualité de vie sur le territoire.

L'Agenda 21 de Caen la mer vaut également par l'engagement déterminant de l'Agglomération à définir et mettre en œuvre son plan d'actions en interne. En est d'abord garante la volonté des responsables de soutenir une démarche d'exemplarité dans les marchés publics ainsi que dans son fonctionnement. Mais surtout, le dynamisme des agents de la collectivité qui ont participé aux ateliers internes est porteur des valeurs d'intérêt général, de service public, de solidarité.



La réunion publique du 11 décembre 2012 a initié une grande démarche participative.



Alain Gruenais,
Vice-président de la communauté d'agglomération Caen la mer, délégué à l'environnement et au développement durable

Un événement qui va vous surprendre !

Le 20 juin 2013, de 18h à 23h, rendez-vous à l'EMN-École de Management de Normandie, au 9 rue Claude Bloch à Caen.

Caen la mer vous présente son Agenda pour le 21e siècle et en profite pour vous faire découvrir des actions locales dans une ambiance conviviale. Au menu, toute une série d'animations ludiques sur le thème du développement durable :

~ cocktails fabriqués au « bio-pédalo »,
~ performance de graff aux mille couleurs,
~ régal d'improvisation normande,
~ atelier beauté aux saveurs gourmandes,
~ îlot de verdure et les complices du potager,
~ farandole de courts-métrages,
~ averse musicale de Cristal-Baschet, l'instrument qui fait du bien…



Ce soir-là : un concert de Cristal-Baschet, un son venu d'ailleurs.

Et beaucoup d'autres surprises !
Afin de découvrir l'engagement de Caen la mer pour un territoire plus dynamique, plus solidaire et plus respectueux de la Planète : inscrivez-vous pour être tenu informé et suivre la mise en œuvre de ce programme… apprendre, échanger, déguster et s'amuser, **c'est LA soirée à ne pas manquer !**

Quand ? **Le 20 juin, de 18h à 23h - Buffet gratuit pour tous.**
Où ? **EMN-École de Management de Normandie au 9 rue Claude Bloch à Caen.**
Accès : **Tram A (arrêt Citis), Bus #8 (arrêt Citis), Bus #14 (arrêt Claude Bloch/Campus IV) – Parking – Accès Personnes à Mobilité Réduite**

DEMANDEZ LE P

LE PLAN D'ACTIONS ?

C'est un programme de développement durable qui vient de naître. Un plan d'actions qui concerne la nature (la préservation de la biodiversité, de l'eau…) mais aussi un plan d'actions qui intègre les solidarités, le logement, le vivre ensemble, avec les seniors, les personnes porteuses d'un handicap, l'enfance… C'est enfin un plan qui veut promouvoir une économie plus respectueuse de l'homme et de son environnement.

Surtout, c'est un plan élaboré par l'agglomération Caen la mer, de façon totalement participative. Avec les entreprises, les acteurs locaux de l'énergie, des transports. Avec les services et les élus de Caen la mer. Mais d'abord, avec tous les citoyens qui ont accepté de participer à cette aventure.

Au total, plus de 300 personnes ont travaillé ensemble pour rendre l'avenir plus humain, plus écologique, et plus innovant. Merci !

Depuis le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, la réalisation d'un tel plan d'actions est nommée Agenda pour le 21e siècle – ou plus simplement « Agenda 21 ». En France, sur 41 000 territoires (villes, agglomérations, départements, régions…), seulement 2% se sont lancés dans cette démarche. Et Caen la mer est fière de compter parmi ces pionniers.

Il a fallu 28 ateliers de travail pour élaborer ce programme et définir les 100 actions qui seront mises en place dans les années à venir. Ce à quoi il convient d'ajouter les 21 actions de « l'Agenda 21 interne », qui doivent rendre les pratiques de la communauté d'agglomération exemplaires.

L'ensemble est structuré autour de 6 grands axes. Le premier – « Lutter contre l'effet de serre » – constitue le Plan Climat Énergie Territorial de Caen la mer. Objectif : réduire de 193 000 tonnes équivalent carbone les émissions de gaz à effet de serre du territoire, à l'horizon 2030. Les cinq autres visent à préserver la biodiversité, renforcer les solidarités, favoriser l'épanouissement de chacun, soutenir les modes de production et de consommation responsables, et renforcer l'exemplarité de la collectivité.

Une partie des actions est déjà engagée, d'autres le seront au cours de cette année. Le reste viendra ensuite, à moyen terme. Avec une spécificité : les citoyens pourront participer au suivi de sa mise en œuvre. Il suffit donc de s'inscrire dès aujourd'hui, pour que cet Agenda pour le 21ème siècle devienne l'aventure d'un territoire, et de ses habitants *(voir en dernière page)*.

mode d'emploi



témoignages

ILS L'ONT ÉCRIT…

Le programme Agenda 21 a été rédigé à partir de propositions de citoyens et d'acteurs du territoire, lors de 28 ateliers participatifs qui étaient ouverts à tous. Témoignages de participants :



Alexandra DUVAL,
Documentaliste, en préparation du concours de CPE (conseillère principale d'éducation)

« Le développement durable, pour moi, c'est d'abord un changement de pratiques au quotidien. *Ainsi, je me déplace uniquement à vélo en ville. Je suis également très intéressée par ce que peut faire un territoire avec ses habitants : comprendre le fonctionnement d'une collectivité, réfléchir et débattre ensemble. Je souhaite notamment que ce programme conduise à repenser l'espace urbain pour laisser plus de place aux modes alternatifs, et ainsi amener directement les habitants à agir et circuler autrement. »*



Mireille LEGOFF
Conseillère en gestion Environnement et Développement Durable

« Pour moi, nous devons agir dès maintenant, si nous voulons offrir aux générations futures un héritage correct, mais aussi pour vivre mieux au quotidien. *D'ores et déjà engagée dans ma vie personnelle et professionnelle, l'Agenda 21 de Caen la mer – en nous offrant la possibilité de nous mettre tous autour d'une table et d'échanger – m'a paru une très belle occasion d'aller encore plus loin. J'aimerais d'ailleurs beaucoup avoir l'opportunité de suivre la mise en œuvre de l'Agenda 21, notamment en matière de développement de filières de productions locales ou de lien social. »*

« Réaliser des actions locales est, je pense, le fondement même du développement durable. Si on additionne tous ces petits gestes, on pourra faire évoluer les choses à une échelle plus vaste. *Je suis particulièrement attaché au respect du milieu aquatique à la fois de par mon métier et également de par mes passions (pêche, surf). Dans le cadre des ateliers internes à Caen la mer, j'ai pu échanger avec des collègues qui ont la même sensibilité que moi à l'environnement. Le but était de suggérer des actions réalisables à l'échelle interne, comme diminuer les consommations d'eau dans nos locaux ».*



Pierre Gaberel
Cartographe et gestionnaire de SIG au Services Etudes de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement.

concrètement

PROGRAMME !

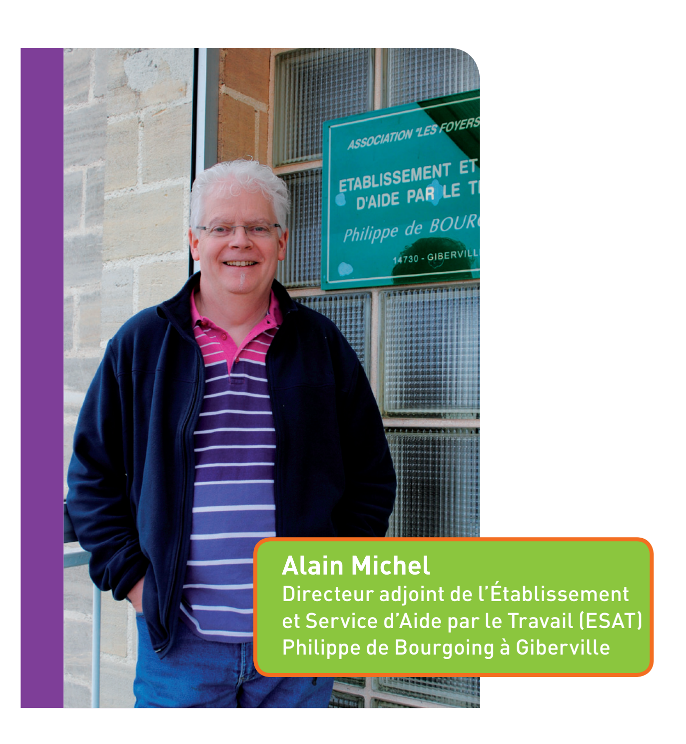
« Ce qui me semble essentiel, c'est de s'organiser pour faire en sorte que le respect de la nature, mais aussi – et sur le même plan – le respect de la dignité humaine soient placés au cœur de nos pratiques. *J'ai avant tout participé à l'élaboration du programme Agenda 21 pour faire entendre la voix de ceux qui pensent qu'une autre économie – plus vertueuse et plus solidaire – est possible. Je regrette un peu que tous les citoyens ne se sentent pas concernés. Mais je suis impatiente de voir les propositions traduites dans un plan d'actions concret et opérationnel, ainsi que les premières mises en œuvre. »*



Julie Rousinaud
Coordinatrice de l'association Normandie Équitable

Benjamin Boulan
Éducateur territorial à la Piscine du Chemin Vert à Caen

« J'ai trouvé que l'Agenda 21 de Caen la mer était une belle opportunité de construire ensemble une vision de notre territoire, pour demain. *Les ateliers ont été l'occasion d'un véritable échange entre Caen la mer et les participants. Ils ont donné à tous l'occasion de s'exprimer. Formé au développement soutenable – terme que je préfère à celui de durable – lors de mes études et essayant de le mettre en pratique dans le cadre de mon travail, je pense que les activités physiques et la culture, qui sont deux thèmes abordés dans le programme, représentent de formidables vecteurs de sensibilisation et d'apprentissage de l'éco-citoyenneté. »*



Alain Michel
Directeur adjoint de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Philippe de Bourgoing à Giberville

« Je me suis intéressé à la démarche Agenda 21 de Caen la mer à la fois pour des raisons personnelles et professionnelles. *Travaillant dans le domaine du handicap, la cohésion sociale est en effet au cœur de notre métier. L'intérêt de ces ateliers a été de permettre à tous de proposer leurs idées, qu'elles paraissent à première vue très classiques ou un peu farfelues. Les échanges y ont été très libres. Les actions proposées pour renforcer l'identité du territoire, notamment autour de l'eau et de la mer, me semblent devoir être au cœur de l'Agenda 21. »*

DES EXEMPLES

Organisé en 6 axes, le plan d'actions est composé de 100 actions territoriales et de 21 actions internes à l'agglomération. Chaque action comporte des moyens, qui seront ensuite déclinés en fiches opérationnelles. En voici quelques illustrations…



AXE 1 : LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE.

Développer le réseau cyclable sur le territoire.

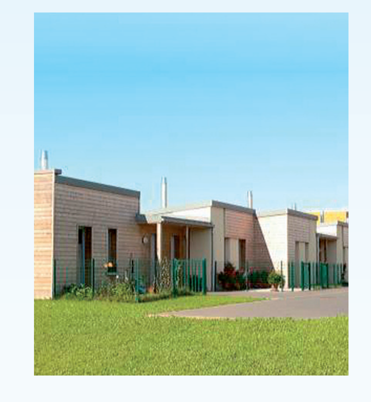
Pour sécuriser les déplacements et favoriser le développement des modes de circulation actifs (vélos, marche à pied, etc.) aussi bien en ville qu'à la campagne. Et créer une signalétique commune à l'ensemble du territoire.



AXE 2 : BIODIVERSITÉ, EAU, ASSAINISSEMENT.

Élaborer un programme de développement du maraîchage périurbain.

Pour développer une filière agricole de proximité, alimenter les marchés de productions locales, créer des emplois durables, mais aussi préserver la biodiversité et les paysages traditionnels.



AXE 3 : COHÉSION, LIEN SOCIAL, SÉNIORS, LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ.

Soutenir – par un appel à projets – les idées des habitants et des acteurs du territoire.

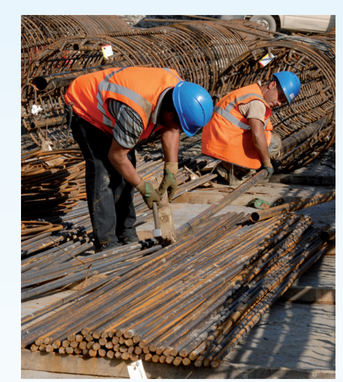
Pour faire émerger des projets innovants en faveur du lien social dans l'agglomération de Caen la mer.



AXE 4 : ÉPANOUISSEMENT DE TOUS, ÉDUCATION, CULTURE, SPORT.

Développer les formations au numérique et à Internet, en y intégrant une dimension intergénérationnelle.

Pour faciliter les démarches administratives quotidiennes et favoriser l'accès de tous à la culture et à l'information.



AXE 5 : EMPLOI, MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES, DÉCHETS.

Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les appels d'offres de Caen la mer.

Pour inciter les entreprises à s'engager dans des démarches socialement et environnementalement responsables. Et étendre cette sensibilisation aux autres acteurs publics.



AXE 6 : RENDRE LA COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE.

Mettre en place un Plan de Déplacements d'Administration.

Pour favoriser le covoiturage, le vélo, l'auto-partage, l'éco-conduite, la vidéo-conférence… et réduire les impacts environnementaux des déplacements liés à l'activité de la collectivité.

BALADES ET LOISIRS DURABLES

OBSERVER, SE DIVERTIR, S'INFORMER :
POUR UNE AUTRE DÉCOUVERTE DE CAEN LA MER

CIRCUIT « PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE À VÉLO »

Explorez la richesse des paysages, de la biodiversité et du patrimoine naturel et historique de Caen la mer grâce à cette excursion vélo.
A réaliser sur une journée, équipé de son pique-nique et de son maillot de bain ! Pour les familles : vous pouvez prévoir de n'en faire qu'une partie.

1 La Prairie et le centre ville
Espace vert emblématique de Caen, la Prairie est une zone protégée de 60 ha située au cœur de l'agglomération. Plus de 160 espèces y ont été recensées, dont le gobemouche gris, le butor étoilé et le chevalier gambette ! Longez ensuite les rives de l'Orne en direction du centre ville et du bassin Saint-Pierre. *Point de départ et parking : au bout de la promenade Koenig, au parking de l'hippodrome, sous le viaduc routier de la Cavée (environ 3km).*

2 La voie verte reliant Caen à la mer
Trait d'union entre Caen et Ouistreham, le canal latéral à l'Orne permet de rejoindre la mer grâce à son chemin de halage, aménagé en voie verte. Véritable vitrine de la biodiversité du territoire, le canal est également un lieu de culture : vous pourrez faire une halte au château de Bénouville (ouvert tous les jours – sauf le mardi – de juillet à septembre de 14 h à 18 h) et à Pegasus Bridge et son musée (ouvert tous les jours de février à novembre de 9h30 à 18h30). *Itinéraire : prendre avenue de Tourville (Caen) puis suivre la voie verte jusqu'à Ouistreham (environ 16 km).*

3 Le littoral de Ouistreham à Lion-sur-mer
Longez la côte entre Ouistreham et Lion-sur-mer. Envie de faire une pause ? Découvrez la biodiversité de la laisse de mer en faisant une halte sur les grandes plages de sable blanc des communes littorales de Caen la mer. *Itinéraire : suivre le littoral (environ 5 km).*

4 Retour à travers la campagne
Au retour, admirez les paysages de la plaine de Caen, ses oiseaux et ses villages. *Options d'itinéraires : 1. Via Colleville-Montgommery, Biéville-Beuville et Blainville-sur-Orne, avant de retrouver la voie verte qui longe le Canal (environ 19 km). 2. Via Lion-sur-mer, Mathieu, puis la piste cyclable qui longe la D7 via Epron (environ 17 km). 3. Retour via le même chemin qu'à l'aller par la voie verte Ouistreham-Caen.*

5 Envie d'aller plus loin ou d'une autre balade ?
Vous pouvez à partir de la Prairie, longer les rives de l'Orne sur une voie verte en direction de Louvigny.



DÉCHETS, EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT… VOUS VOULEZ-EN SAVOIR PLUS ?

D'où provient l'eau potable que nous buvons ? Que deviennent nos eaux usées ? Comment sont triés nos déchets ? Tous ces domaines demeurent mystérieux pour vous ? Alors n'hésitez pas, vous trouverez ci-dessous les organismes à contacter pour visiter différents sites de Caen la mer, dans lesquels des visites guidées sont organisées ponctuellement.

1 La station d'épuration du Nouveau Monde
Mise en service en 2002, la STEP du Nouveau Monde traite chaque jour 40 000 m³ d'eaux usées, grâce à un système d'épuration biologique. *Pour visiter, prendre contact avec Véolia au 02 31 35 81 10.*



L'usine de production d'eau potable
Située à Louvigny, cette usine capte et traite les eaux de l'Orne et contribue à l'alimentation en eau potable de 92 communes de l'agglomération de Caen. *Pour visiter, contacter la SAUR au 02 31 52 53 51.*

3 Les déchèteries de Caen la mer
L'agglomération compte 6 déchèteries à Bretteville-sur-Odon, à Colombelles, à Fleury-sur-Orne, à Hermanville-sur-mer, à Mouen et à Ouistreham. Des visites de ces équipements seront organisées ponctuellement à partir de septembre 2013. *Pour plus d'information, contacter le numéro vert de Caen la mer au 0 800 00 14 29.*

4 L'Unité de Valorisation Énergétique des déchets ménagers
Le centre d'incinération de Colombelles reçoit chaque année près de 95 000 tonnes de déchets ménagers, qui sont incinérés et dont la chaleur est récupérée pour chauffer 10 500 équivalents logements sur la ville d'Hérouville Saint-Clair. *Pour obtenir des renseignements sur les visites organisées et pour vous inscrire, contactez le SYVEDAC au 02 31 28 40 03.*

5 La plate-forme de tri des textiles COBANOR TRITEX
Créée à l'initiative d'un collectif d'associations, cette plate-forme assure le réemploi et le recyclage des textiles usagés dans la région. *Pour participer à la prochaine visite organisée sur le site, contactez Caen la mer au 02 31 28 40 10.*

A VOS AGENDAS ! VOICI DE MULTIPLES OCCASIONS DE DÉCOUVRIR DURANT L'ÉTÉ 2013 LES RICHESSES NATURELLES, CULTURELLES ET HUMAINES DE NOTRE TERRITOIRE…

1 Le 22 juin : une balade géologique à Caen
Une visite guidée à travers la ville mêlant patrimoine culturel, naturel et géologique. *RDV à l'Office du Tourisme de Caen à 14h15. Réservation obligatoire : 02 31 27 14 18 (5 euros, durée : 2h30).*

2 Du 28 juin au 27 octobre : le Musée éclaté de la presqu'île de Caen
15 galeries éphémères le long de l'Orne pour présenter les œuvres de 15 artistes contemporains invités à revisiter les fondamentaux de l'Impressionnisme sur le thème de l'eau. *Plus d'information sur le site www.normandie-impressionniste.fr*

3 Le 5 et 6 juillet : le marché solidaire
Plus qu'un marché de produits issus du commerce équitable, l'Autre Marché organisé par l'ARDES propose à ses visiteurs des animations, des expositions, des concerts, etc. *RDV les 5 et 6 juillet sur la place du théâtre de Caen.*

4 Le 25 juillet et le 26 août : visite à vélo du Marais de Colleville-Montgomery
Pédalez à la découverte géologique des chemins du Marais de Colleville-Montgomery. *RDV à 15h devant la Maison du Fossile à Lion-sur-mer avec votre propre vélo. Réservation au : 02 31 96 88 00 (5,50 euros, durée : 2h).*

5 Les 10 et 11 août : les Sables Animés
Des animations et des activités culturelles, sportives et ludiques sur les 4 communes littorales de Caen la mer. *Plus d'information sur le site www.sables-animes.com.*

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE : ETIK-PRESSE

ET APRÈS ?

SUIVEZ LE PROGRAMME !

L'Agenda pour le 21ème siècle de Caen la mer est un plan d'actions concret, élaboré avec les habitants. Il est donc logique de les associer au suivi de sa mise en œuvre. Si vous êtes intéressés, vous pourrez donc être informés régulièrement de l'avancement du plan d'actions, des succès rencontrés, des obstacles éventuels, et surtout découvrir concrètement les réalités de l'action de l'Agglomération lors de visites de terrains ou d'animations qui vous seront proposées. Pour participer à cette aventure, et devenir dès maintenant un acteur du développement durable, il suffit de vous inscrire ci-contre et de renvoyer ce bulletin à : **Caen la mer, 8 rue du Colonel Rémy, BP 26182 - 14061 Caen cedex 4** – ou via Internet à l'adresse suivante : **agenda21@agglo-caen.fr**

JE VEUX PARTICIPER A L'AGENDA POUR LE 21ᴱ SIÈCLE

Pour participer à cette aventure collective et devenir ainsi un acteur du développement durable, il suffit de vous inscrire ci-dessous et de renvoyer ce bulletin à : Caen la mer, 8 rue du Colonel Rémy, BP 26182 - 14061 Caen cedex 4 – ou via Internet à l'adresse suivante : agenda21@agglo-caen.fr

Nom : ……………………………………………………………………………………

Prénom : …………………………………………………………………………………

Téléphone : ………………………………………………………………………………

Courriel (ou adresse postale, si vous n'avez pas de courriel) :

……………………………………………………………………………………………

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur www.caenlamer.fr - rubrique Agenda 21